

Hivernale Cross Duathlon à Montéluéger étape 4 – Règlement de l'épreuve

I) Présentation de la manifestation

L'organisation du Cross Duathlon est assurée par Outdoor 07 et DéfiPlanète, avec le soutien du département de la Drôme.

L'épreuve se déroule sur le site de **Parc de Lorient à Montéluéger**, et comprend des enchaînements de **course à pied** et de **VTT** sur chemins et sentiers. **Les coureurs ont aussi la possibilité de participer à une course d'orientation** (en option et gratuite)

Cette course fait partie du **Challenge régional "L'Hivernale des Cross Du"**, organisé par la **Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon** en collaboration avec les clubs affiliés à la FFTRI.

Les épreuves sont ouvertes à tous les licenciés FFTRI, ainsi qu'aux non-licenciés sous réserve de la prise d'un **Pass Compétition** conformément à la réglementation fédérale.

II) Inscriptions

Les inscriptions se font exclusivement sur **Sport'n Connect** jusqu'au **mercredi minuit** précédant la course.

Aucune inscription ne sera acceptée sur place.

Tarifs :

Epreuves	Tarifs licenciés	Tarifs non licenciés	Catégories d'âges
Open S adultes	15 €	20 € pass compétition inclus	athlète né(e) en 2006 et avant séniors et vétérans
S individuel jeunes	12 €	17 € pass compétition inclus	athlète né(e) entre 2007 et 2010 cadets et juniors
XS individuel jeunes	10 €	12 € pass compétition inclus	athlète né(e) entre 2011 et 2014 benjamins et minimes
Jeunes 10 - 11 ans	5 €	7 € pass compétition inclus	athlète né(e) entre 2015 et 2016 pupilles
Jeunes 6 - 9 ans	0 €	2 € pass compétition inclus	athlète né(e) entre 2017 et 2020 mini-poussins / poussins

Les inscriptions sont nominatives et non transférables.

Toute inscription implique l'acceptation complète du présent règlement et de la réglementation FFTRI en vigueur.

Course	Catégories concernées	Départ	Course à pied 1	VTT	Course à pied 2
Cross Duathlon S Open	Adultes (à partir de Cadet)	9h00	4 km (2 boucles de 2 km)	11 km (2 boucles de 5,5 km)	2 km (1 boucle de 2 km)
Cross Duathlon S Cadets / Juniors	Cadets & Juniors (16-19ans)	10h30	4 km (2 boucles de 2 km)	11 km (2 boucles de 5,5 km)	2 km (1 boucle de 2 km)
Cross Duathlon XS Minimes / Benjamins	Jeunes (Minime, Benjamin) 12-15ans	13h00	2 km (1 boucle)	5,5 km (1 boucle de 5,5km)	1 km (1 boucle de 1km)
Cross Duathlon Pupilles	Pupilles (10-11ans)	14h00	500 m	2 km (1 boucle de 2 km)	500 m
Cross Duathlon Mini-Poussins / Poussins	Mini-poussins et Poussins (6-9ans)	14h45	250 m	1 km (1 boucle de 1km)	250 m

IV) Chronométrage

Le chronométrage officiel est assuré par **ChronoSphères**.

Chaque participant doit porter la **puce de chronométrage** fournie pendant toute la durée de la course.

Le non-port ou la perte de la puce entraînera l'absence de classement officiel.

Les résultats seront publiés sur le site de **ChronoSphères**, sur les supports de communication de l'organisation et sur le site de la FFTri.

V) Règles générales

- Le port du casque est obligatoire sur toute la partie VTT, jugulaire fermée, y compris dans le parc à vélo.
- Le dossard doit être porté devant en course à pied et derrière en VTT.
- Le parc à vélos ouvre 40 minutes avant chaque départ.
- Un briefing obligatoire est donné 10 minutes avant chaque départ.
- L'arrivée sera jugée au même endroit que le départ.
- Les parcours seront sécurisés par des bénévoles, des arbitres FFTri et une équipe de secouristes agréés.
- Un ravitaillement est prévu à la zone d'arrivée.

VI) Règle spécifique au parcours VTT (épreuves S adultes et jeunes, épreuve XS)

Descente de vélo et passage à pied obligatoires avec le vélo à côté sur le trottoir du **pont de Beauvallon** (km 2,4 et km 7,9 du parcours VTT).

Tout manquement à cette règle entraînera une **disqualification**.

VII) Matériel et sécurité

- Seuls les **VTT à cintre plat** sont autorisés (les vélos gravel et cyclo-cross sont interdits).
 - Un **contrôle technique** pourra être effectué à l'entrée du parc à vélo (freins, bouchons de cintre, etc.).
 - Il est strictement interdit de **circuler à vélo dans le parc à vélo**.
 - En cas de problème mécanique, le concurrent peut réparer ou terminer la section à pied, en poussant son vélo.
 - Aucun changement de matériel n'est autorisé sur le parcours.
-

VIII) Respect de l'environnement

L'épreuve se déroule dans un cadre naturel préservé.

Tout concurrent doit :

- respecter le balisage du parcours,
- ne pas jeter de déchets hors des zones prévues,
- ne pas abandonner du matériel ou des emballages.

Tout manquement à ces règles entraînera la disqualification immédiate.

IX) Classements et récompenses

- Récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie (hommes et femmes).
 - Tous les jeunes participants seront récompensés.
 - Les classements sont établis selon les catégories d'âge FFTri et conformément au règlement du Challenge "L'Hivernale des Cross Du".
-

X) Droit à l'image

En participant à l'épreuve, chaque concurrent autorise l'organisation, ainsi que ses partenaires et la FFTri, à utiliser son image et/ou sa voix pour toute communication, promotion ou illustration liée à l'événement.

Toute opposition doit être formulée par écrit avant la course.

XI) Sportivité et respect

Les concurrents s'engagent à :

- adopter un comportement respectueux et sportif envers les autres athlètes, les bénévoles, les arbitres et les spectateurs ;
- se conformer aux directives des officiels ;
- respecter la réglementation FFTri en vigueur.

Tout comportement antisportif ou propos déplacé pourra entraîner une disqualification.

XII) Protection des données individuelles

Conformément au RGPD, les données collectées lors de l'inscription sont nécessaires à la gestion de l'épreuve et à la sécurité des participants.

Les données susceptibles d'être publiées sont : nom, prénom, sexe, catégorie, club, nationalité, temps, classement et photographies.

XIII) Responsabilité et assurance

- La responsabilité civile de l'organisation est couverte par une assurance spécifique.
 - Les licenciés FFTri bénéficient des garanties liées à la souscription du contrat d'assurance lors de la prise de leur licence (plusieurs options proposées)
 - Les non-licenciés doivent souscrire un **Pass Compétition FFTri** qui inclut une assurance en responsabilité civile. Il est fortement recommandé à chaque non licencié de vérifier qu'il est assuré en individuelle accident pour la pratique du VTT et de la course à pied, et à défaut, de souscrire cette garantie
 - L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration de matériel personnel avant, pendant ou après la course.
-

XIV) Contestations

Toute réclamation sera examinée par le **jury de course**, composé du **directeur de course** et des **arbitres FFTri**.

Leurs décisions sont sans appel.

XV) Acceptation du règlement

L'inscription à la course implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement, ainsi que du règlement général du Challenge "**L'Hivernale des Cross Du**".